



Séance ordinaire
9 juin 2010

À la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 9 juin 2010 à 19 h 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Jocelyn Blondin, président
Mme Silvia Barkany
Mme Hélène Bélisle
M. Jean-Pierre Brind'Amour
M. Gilles Chagnon
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
M. Ugo de Montigny
M. Michel Gervais
M. Dominique Kenney
Mme Chantal Leblanc-Bélanger
Mme Johanne Légaré
M. Jacques Lemay
Mme Marie-Andrée Lépine
Mme Francine Lorange
M. Jean Malette
Mme Marthe Nault
M. Jean-Pierre Reid

Étaient absentes et absents :

M. Alain Gauthier
M. Fernand Lavoie
Mme Francine Poitras
M. Andrew Rhéaume
Mme Gervaise St-Amour

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint
M. Pierre Ménard, secrétaire général
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications
M. Éric Bernatchez, directeur, Service des techno. de l'information
Mme Lucie Demers, directrice, Service des ressources éducatives
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines
M. Simon Leclair, directeur, Serv. organisation scolaire et transport
M. Rémi Lupien, directeur, Service des ressources financières
Mme Sylvie Maltais, directrice éducation des adultes
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.C.-09-10-1208 Monsieur Dominique Kenney propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajouts :

6.05 *Structure administrative des emplois de cadre d'école 2010-2011 - Amendement*

6.6b) *Demande de construction d'une troisième école primaire dans le secteur ouest*

6.15b) *Taxe scolaire – Dates de facturation*

6.24 *Adjudication – Contrat de location de licences Microsoft*

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.C.-09-10-1209 Monsieur Gilbert Couture propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2010 et de l'adopter tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DE LA SÉANCE

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour la séance du 12 mai 2010.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Monsieur Jocelyn Blondin fait état des sujets suivants:

- Il souligne les décès et offre ses condoléances aux personnes éprouvées.
- Des vœux de prompt rétablissement seront transmis à M. Andrew Rhéaume, commissaire.
- Il souligne la dernière séance du Conseil des commissaires pour Mme Lucie Demers qui quittera la CSPO pour une retraite bien méritée.

À l'agenda:

- Soirée Mérite dans plusieurs établissements dont la remise du Prix du commissaire.
- Il félicite tous les élèves et le personnel pour les succès répétés lors de concours ou de galas qui se sont tenus récemment. Beaucoup d'événements ont eu lieu en cette fin d'année.
- Parution du Cahier de la réussite: 16 juin 2010.
- Il mentionne le Théâtre d'été des Collines - le vendredi 20 août 2010.
- 15 juin: rencontre avec les membres du Comité de parents à 20 heures.
- Dernière journée de classe pour les élèves jeunes: 22 juin 2010.
- Dernière journée de classe pour les élèves adultes: 23 juin 2010.
- Dernière journée de classe pour le personnel enseignant: 28 juin 2010.

Il fait état de ses représentations ou des événements antérieurs:

- 14 mai: Soirée de l'Ordre du Mérite scolaire FCSQ.
- 15 mai: Remise de la Médaille du Lieutenant Gouverneur à Francis Beausoleil (école secondaire Des Lacs) et deux élèves de l'école secondaire de l'Île: Marjolaine Verret et Paolo Roy.
- 17 mai: Vernissage à l'école secondaire Grande-Rivière.
- 18 mai: Gala de la Revue étudiante.
- 20 mai: Rencontre avec les 4 présidents et M. Marc Bureau, maire de la Ville de Gatineau.
- 26 mai: Arts de la scène - école secondaire Mont-Bleu.
- 1^e juin: Soirée des Oscars - école secondaire Mont-Bleu.
- 3 juin: Conférence de presse - agrandissement - école Euclide-Lanthier.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Mmes Sophie Waridel et France Beauchamp ainsi que M. François Chamberland, parents et membres impliqués dans la vie de l'école, font état de leur déception quant à la coupure d'un poste de direction adjointe à l'école du Plateau. Ces parents déplorent le fait que cet état de fait aura un réel impact sur la réussite des élèves. Une pétition de 375 noms de parents est déposée à cet effet.

STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES EMPLOIS DE CADRES D'ÉCOLE

Considérant la résolution C.C.-09-10-1162 du Conseil des commissaires portant sur la structure administrative des emplois de cadre d'école 2010-2011 ;

C.C.-09-10-1210 Monsieur Dominique Kenney propose que, relativement à la structure administrative des emplois de cadres d'école 2010-2011, le statu quo soit maintenu en ce qui a trait à la répartition des directrices adjointes et directeurs adjoints pour l'année 2010-2011.

**Pour : 2
Contre : 12
Abstention : 1**

Rejetée à la majorité.

NOMINATION – DIRECTRICE OU DIRECTEUR – ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHÊNES

Considérant la vacance au poste de directrice ou directeur à l'école des Rapides-Deschênes ;

Considérant l'ouverture du poste ;

Considérant les entrevues tenues parmi les candidates et les candidats ;

Considérant la recommandation du Comité de sélection;

C.C.-09-10-1211 Monsieur Ugo de Montigny propose que Monsieur Michel Letang, directeur adjoint à l'École des Deux-Ruisseaux, soit nommé directeur à l'école des Rapides-Deschênes à compter du 1 juillet 2010, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

NOMINATION – DIRECTRICE OU DIRECTEUR – ÉCOLE SAINT-RÉDEMPTEUR

Considérant la vacance au poste de directrice ou directeur à l'école Saint-Rédempteur;

Considérant l'ouverture du poste ;

Considérant les candidatures reçues ;

Considérant la recommandation du directeur général ;

C.C.-09-10-1212 Madame Francine Lorange propose que Monsieur Stéphane Desjardins, directeur par intérim à l'école secondaire Des Lacs, soit nommé directeur à l'école Saint-Rédempteur à compter du 1^{er} juillet 2010, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

NOMINATION – DIRECTRICE OU DIRECTEUR – ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES ET SECONDAIRE DES LACS

Considérant la vacance au poste de directrice ou directeur à l'école au Cœur-des-Collines et à l'école secondaire Des Lacs ;

Considérant qu'il faut combler ce poste ;

Considérant la recommandation du directeur général ;

C.C.-09-10-1213 Monsieur Michel Gervais propose que Madame Lorraine Normand-Charbonneau, en prêt de service au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, soit nommée directrice à l'école au Cœur-des-Collines et à l'école secondaire Des Lacs à compter du 1^{er} juillet 2010, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

NOMINATIONS

Ce point est reporté à la séance ajournée du 16 juin 2010 à 20 h 30.

NOMINATIONS

Ce point est reporté à la séance ajournée du 29 juin 2010 à 19 h 30.

RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UNE 2^e ÉCOLE PRIMAIRE DANS LE SECTEUR OUEST DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE, 2011-2012

Considérant que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (C.C.-08-09-1027) a fait la demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'inclure à son plan triennal 2009-2012 le projet de construction d'une école primaire dans le secteur ouest du territoire de la Commission scolaire;

Considérant la croissance démographique dans le secteur urbain ouest de la Commission scolaire, secteur défini comme étant les bassins de clientèle des écoles des Rapides-Deschênes, Euclide-Lanthier, du Vieux-Verger, des Trois-Portages et du Village;

Considérant que les écoles du secteur urbain ouest peuvent accueillir un maximum de 2 598 élèves;

Considérant que la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport prévoit un effectif de 2 989 élèves dans ce secteur en 2012;

Considérant la baisse de ratio maître – élèves au primaire entraînant une augmentation du nombre de groupes d'élèves;

Considérant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par sa direction de l'équipement scolaire prévoit un déficit de plus de 20 locaux dès 2012 et 49 locaux en 2014;

Incidence : M. Michel Gervais quitte son siège (21 h)

Considérant que la Ville de Gatineau prévoit la mise en chantier de plus de 1200 nouveaux logements par année jusqu'en 2016 dans le secteur Aylmer;

Considérant la recommandation du Comité de l'organisation scolaire et du transport ;

C.C.-09-10-1214 Monsieur Jean-Pierre Reid propose de renouveler la demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin qu'une école primaire de type 3 - 18 soit construite dans le secteur urbain ouest de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour l'année 2012-2013.

Adoptée à l'unanimité.

DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UNE 3^e ÉCOLE PRIMAIRE DANS LE SECTEUR OUEST DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Ce point est reporté à la séance ajournée du 16 juin 2010 à 20 h 30.

SOUSSIONS – REFECTION DES SALLES DE TOILETTES, SECTEUR 200 – ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIERE

Incidence : M. Ugo de Montigny quitte son siège (21 h 07)
M. Dominique Kenney quitte son siège (21 h 08)

Considérant les termes de notre appel d'offres public #09-10-52 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50690 - « Maintien des Bâtiments 2009-2010 »;

Considérant que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a réservé une somme de 230 000 \$ pour la réalisation du projet;

Considérant la recommandation de la firme Fortin, Corriveau, Salvail, architecture & design, d'accorder le contrat de réfection des salles de toilettes, secteur 200, à l'école secondaire Grande-Rivière au plus bas soumissionnaire conforme;

C.C.-09-10-1215 Madame Chantal Leblanc-Bélanger propose que le contrat relatif au projet « Réfection des salles de toilettes, secteur 200, école secondaire Grande-Rivière » soit accordé à la firme DLS Construction Inc., 406, boul. Alexandre-Taché, Gatineau (Qc) J9A 1M5, au montant de 169 622,00 \$ (taxes en sus), soumission la plus basse conforme;

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes en sus)</u>
Defran	172 422,00 \$
Beudoin 399051 Canada Inc	193 000,00 \$
Défi Construction Inc.	195 554,00 \$
Marc Cléroux Construction	197 000,00 \$
DMA Construction	209 000,00 \$
Profex Construction	213 900,00 \$
Service Sinistre Outaouais	264 044,00 \$
F. Trottier Construction	n/s
Construction SRL	n/s
Construction Lovail	n/s

Adoptée à l'unanimité.

SOUSSIONS – PROJET « REMPLACEMENT DES FENETRES – CENTRE ADMINISTRATIF »

Incidence : M. Kenney reprend son siège (21 h 11)

Considérant les termes de notre appel d'offres public #09-10-53;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50690 - "Maintien des Bâtiments 2009-2010";

Considérant que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a réservé une somme de 225 000 \$ pour la réalisation du projet;

Considérant la recommandation de la firme Mercier, Pfalzgraf, Architectes, d'accorder le contrat de remplacement de fenêtres au centre administratif au plus bas soumissionnaire conforme;

C.C.-09-10-1216 Madame Francine Lorange propose que le contrat relatif au projet « Remplacement de fenêtres – Centre administratif » soit accordé à la firme Defran, 55, rue Breadner, Gatineau (Québec) J8T 2L7, au montant de 264 422,00 \$ (taxes en sus), soumission déclarée la plus basse conforme;

que la différence entre les montants de l'allocation et du contrat soit comblée à même le surplus de l'allocation totale de la Mesure 50690 – « Maintien des bâtiments 2009-2010 ».

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant total (taxes en sus)</u>
Les Rénovations Daniel Larivière Inc.	345 000,00 \$
Fortran Construction	531 587,50 \$
Vitrerie de la Vallée	n/s
Profex Construction	n/s
Vitrerie Pierre Latreille	n/s
Lessard	n/s

Adoptée à l'unanimité.

Incidences : Mme Marie-Andrée Lépine quitte son siège (21 h 15)
Mme Lépine reprend son siège (21 h 20)
M. de Montigny reprend son siège (21 h 25)
M. Gilbert Couture quitte son siège (21 h 27)
M. Couture reprend son siège (21 h 28)

SOUSSIONS – « LOCATION D'IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS / PHOTOCOPIEURS AU CENTRE ADMINISTRATIF, A L'ÉCOLE DU DOME, L'ÉCOLE SAINT-PAUL, L'ÉCOLE DU VILLAGE ET LA NOUVELLE ÉCOLE SECTEUR OUEST »

Considérant les termes de notre appel d'offres public # 09-10-50;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

Considérant la disponibilité budgétaire du centre administratif et des écoles;

C.C.-09-10-1217 Monsieur Mario Crevier propose d'accorder le contrat de location de quinze appareils photocopieurs pour une période de cinq (5) ans à la compagnie Xerox Canada Ltée, 333, rue Preston, 10^{ème} étage, Ottawa (Ontario) K1S 5X4 au montant de 342 694,20 \$ (taxes en sus) selon la description suivante :

Centre administratif, Service des ressources financières, modèle WC 5735 pour un prix mensuel de base de 94,16 \$ et de 52,50 \$ pour l'entretien;

Centre administratif, Service des ressources humaines, modèle WC 5755 pour un prix mensuel de base de 106,92 \$ et de 241,80 \$ pour l'entretien;

Centre administratif, Service des technologies de l'information, modèle DC 4127 pour un prix mensuel de base de 409,31 \$ et de 750,06 \$ pour l'entretien;

Centre administratif, Direction générale, modèle WC 7120 pour un prix mensuel de base de 112,28 \$ et de 11,50 \$ pour l'entretien;

Centre administratif, Secrétariat général et service des communications, modèle WC 7120 pour un prix mensuel de base de 112,28 \$ et de 11,50 \$ pour l'entretien;

Centre administratif, Secrétariat général et service des communications (archives), modèle WC 5735 pour un prix mensuel de base de 94,16 \$ et de 4,48 \$ pour l'entretien;

Centre administratif, Service des ressources matérielles, modèle WC 7435 pour un prix mensuel de base de 151,61 \$ et de 165,95 \$ pour l'entretien;

Centre administratif, Service des ressources éducatives, modèle WC 7765 pour un prix mensuel de base de 193,83 \$ et de 943,55 \$ pour l'entretien;

Centre Mgr. Lucien-Beaudoin, secrétariat, modèle WC 5735 pour un prix mensuel de base de 94,16 \$ et de 49,44 \$ pour l'entretien;

Centre Mgr. Lucien-Beaudoin, SARCA, modèle WC 7120 pour un prix mensuel de base de 112,28 \$ et de 203,57 \$ pour l'entretien;

École du Dôme, modèle WC 5765 pour un prix mensuel de base de 141,20 \$ et de 252,45 \$ pour l'entretien;

École Saint-Paul, modèle WC 5765 pour un prix mensuel de base de 141,20 \$ et de 183,50 \$ pour l'entretien;

École du Village, immeuble Limoges, modèle WC 5765 pour un prix mensuel de base de 141,20 \$ et de 227,97 \$ pour l'entretien;

École du Village, immeuble Saint-Paul, modèle WC 5765 pour un prix mensuel de base de 141,20 \$ et de 126,31 \$ pour l'entretien;

et

Nouvelle école secteur ouest, modèle WC 5765 pour un prix mensuel de base de 141,20 \$ et de 300,00 \$ pour l'entretien.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant total (taxes en sus)</u>
Toshiba Solutions d'Affaires	371 922,94 \$
Ricoh Canada Inc.	401 219,36 \$
Canon	n/s
Konica Minolta	n/s
Hypertec	n/s
ITC Systems	n/s

Adoptée à l'unanimité.

NOMINATION DES PROFESSIONNELS ET PROFESSIONNELLES – AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER

Ce point est reporté à la séance ajournée du 16 juin 2010 à 20 h 30.

**ADOPTION – RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DE
PLAINTES FORMULÉES PAR LES ÉLÈVES OU LEURS PARENTS**

Considérant que la Commission scolaire doit établir par règlement une procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant le Règlement sur la procédure des plaintes établie par une commission scolaire édicté par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport conformément à l'article 457.3 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant l'obligation de rendre conforme aux dispositions du présent règlement la politique 04-10-20 de la Commission scolaire, relative à la révision d'une décision visant un élève;

Considérant que le Comité de parents, le Comité de gouvernance et d'éthique et le Comité consultatif de gestion aient été consultés;

Considérant l'avis public conforme à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

C.C.-09-10-1218 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;

de modifier la politique 04-10-20 de la Commission scolaire, relative à la révision d'une décision visant un élève en conséquence;

de fixer l'entrée en vigueur dudit Règlement et de ladite politique amendée au lendemain de l'adoption de la présente, soit le 10 juin 2010.

Adoptée à l'unanimité.

**DESIGNATION D'UN RESPONSABLE DE L'EXAMEN DES PLAINTES
ET D'UN SUBSTITUT AU RESPONSABLE DE L'EXAMEN DES
PLAINTES, A LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-
L'OUTAOUAIS**

Considérant l'adoption par le Conseil du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;

Considérant que ledit Règlement prévoit la désignation par le Conseil d'un responsable de l'examen des plaintes et d'un substitut au responsable de l'examen des plaintes qui assume ses responsabilités lorsque ce dernier est en situation de conflit d'intérêts ou dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions au sein de la Commission scolaire;

Considérant que le secrétaire général est déjà responsable du traitement des plaintes au sein de la Commission scolaire et doit prêter assistance à toute personne requérant la révision d'une décision visant un élève en vertu des articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

C.C.-09-10-1219 Madame Marie-Andrée Lépine propose que le secrétaire général soit désigné responsable de l'examen des plaintes de la Commission scolaire;

que le directeur général adjoint soit désigné substitut au responsable de l'examen des plaintes et qu'il assume les responsabilités du secrétaire général lorsque ce dernier est en conflit d'intérêts ou dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions.

Adoptée à l'unanimité.

APPROBATION DES BUDGETS DES ÉCOLES ET DES CENTRES

Ce point est reporté à la séance ajournée du 16 juin 2010.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DE SERVICE DE LA DETTE POUR L'ANNÉE 2010-2011 ET DÉCRET DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE

Ce point est reporté à la séance ajournée du 16 juin 2010.

TAXE SCOLAIRE – TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES ET DATES DE FACTURATION

Ce point est reporté à la séance ajournée du 16 juin 2010.

LOCATION D'ESPACE DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'OUTAOUAIS (CFPO)

Ce point est reporté à la séance ajournée du 29 juin 2010.

PLAN DE REPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES (RDI) 2010-2013

Considérant l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* indiquant que chaque année, la Commission scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Considérant la résolution C.C.-09-10-1171 adoptée par les membres du Conseil des commissaires le 4 avril 2010 afin de procéder à la consultation des instances concernées;

Considérant la consultation faite auprès de la Ville de Gatineau et de la MRC des Collines;

Considérant la consultation faite auprès du Comité de parents;

Considérant la consultation faite auprès du Comité consultatif de gestion;

C.C.-09-10-1220 Madame Francine Lorange propose d'adopter le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2013.

Adoptée à l'unanimité.

ACTES D'ETABLISSEMENT – ADOPTION

Considérant les articles 39 et 100 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipulent que la commission scolaire établit les écoles ou les centres avec un acte d'établissement;

Considérant le troisième alinéa de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que la commission scolaire détermine la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes suite à l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles et leur délivre un acte d'établissement;

Considérant le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2013;

Considérant la consultation auprès du Comité de l'organisation scolaire et du transport;

Considérant la consultation auprès du Comité de parents;

Considérant la consultation auprès du Comité consultatif de gestion;

Considérant le document ci-joint répertoriant les actes d'établissement;

C.C.-09-10-1221 Madame Johanne Légaré propose que le Conseil des commissaires adopte les actes d'établissement 2010-2011.

Adoptée à l'unanimité.

HUIS CLOS

C.C.-09-10-1222 Madame Chantal Leblanc-Bélanger propose la tenue d'un huis clos (21 h 50).

Adoptée à l'unanimité.

LEVÉE DU HUIS CLOS

C.C.-09-10-1223 Madame Chantal Leblanc-Bélanger propose la levée du huis clos (22 h 25)

Adoptée à l'unanimité.

PROLONGATION DE LA SÉANCE

C.C.-09-10-1224 Monsieur Mario Crevier propose une prolongation de la séance de trente (30) minutes.

Adoptée à l'unanimité.

ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant l'article 24 du Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors-cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, qui prévoit qu'un boni forfaitaire peut être accordé au Directeur général pour souligner l'excellence au niveau des hors-cadres;

Considérant que le Directeur général a été en fonction du 2 mars 2009 au 30 juin 2010;

Considérant l'évaluation du Directeur général;

C.C.-09-10-1225 Monsieur Jocelyn Blondin propose que soit accordé au Directeur général, Monsieur Jean-Claude Bouchard, un boni forfaitaire de 6 % selon les modalités prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors-cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

**Pour : 12
Contre : 2
Abstention : 0**

Adoptée à la majorité.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS OCCASIONNES PAR LA GESTION DE LA PANDEMIE DE GRIPPE H1N1

Considérant la situation de pandémie de grippe H1N1 vécue au courant de l'automne 2009 sur l'ensemble du territoire de la province de Québec;

Considérant que les commissions scolaires du Québec ont contribué à la campagne de prévention et à la gestion des opérations liées à la pandémie de grippe H1N1;

Considérant les coûts supplémentaires engagés en rémunération et les frais de fonctionnement engagés par les commissions scolaires dans le contexte de cette pandémie de grippe;

Considérant la situation financière précaire de plusieurs commissions scolaires et des obligations qu'elles doivent assumer en lien avec l'ensemble des services offerts aux élèves;

Considérant que le ministère de la Sécurité publique a demandé à tous les ministères et les organismes de comptabiliser les coûts relatifs à ce dossier;

C.C.-09-10-1226 Madame Silvia Barkany propose :

de demander au gouvernement du Québec, et plus particulièrement à madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de rembourser à l'ensemble des commissions scolaires du Québec les coûts supplémentaires engagés en rémunération et les frais de fonctionnement engagés dans le contexte de la pandémie de grippe H1N1 et ce, afin que toutes les sommes octroyées aux commissions scolaires soient utilisées pour dispenser les services offerts aux élèves de son territoire;

que copie de cette résolution soit acheminée à la ministre et au directeur général du financement et de l'équipement de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au porte-parole de l'Opposition officielle en matière d'éducation, à l'ensemble des députés de la région et à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION DU COMITE DE PARTENARIAT ET DES COMMUNICATIONS

Considérant l'importance de poursuivre les travaux de promotion des écoles secondaires;

Considérant la recommandation émise le 26 mai 2010 par le Comité du partenariat et des communications;

C.C.-09-10-1227 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose d'endosser la recommandation du Comité de partenariat et des communications voulant qu'un montant de 10 000 \$ soit réservé à la poursuite des travaux de promotion des écoles secondaires et que le document préparé à cette fin soit mis à jour et réimprimé en 2010-2011.

Adoptée à l'unanimité.

RATIFICATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE MELS

Incidence : M. Blondin quitte son siège (22 h 45)
M. Blondin reprend son siège (22 h 47)

Considérant la résolution C.C.-09-10-1201 adoptée lors de la séance du Conseil du 12 mai 2010;

Considérant les séances de travail impliquant la direction générale et les représentants du bureau régional du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant les recommandations de la direction générale;

C.C.-09-10-1228 Madame Silvia Barkany propose d'approuver la Convention de partenariat à conclure entre la Commission scolaire et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

d'autoriser le président du Conseil et le directeur général à signer au nom de la Commission scolaire ladite convention.

Adoptée à l'unanimité.

PROJET DE LOI 100

Incidence : M. de Montigny quitte son siège (22 h 59).

Considérant le dépôt du Projet de Loi 100 – *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette par le gouvernement du Québec* le 12 mai dernier;

Considérant que les commissions scolaires sont des gouvernements locaux et autonomes, et qu'elles sont régies par un conseil des commissaires qui a pour fonction notamment d'adopter ses prévisions budgétaires fondées sur l'élaboration des besoins précis de la population qu'elle dessert;

Considérant que les commissions scolaires sont administrées par des commissaires élus au suffrage universel, ce qui leur donne pleine légitimité pour exercer leur discrétion dans l'exercice de la gestion budgétaire;

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* leur confère l'autorité quant à la répartition des ressources;

Considérant que les réductions de dépenses demandées en vertu du Projet de Loi 100 à l'égard de la formation, de la publicité et des frais de déplacement concernent notamment des montants consacrés à la formation et aux déplacements de nos enseignants, professionnels et autres personnels en oeuvrant dans les écoles afin de soutenir la réussite de nos élèves, mission première de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO);

Considérant que les coupures exigées concernent également des investissements en publicité visant à répondre d'une part à nos obligations légales (avis publics, rapport annuel) et d'autre part à valoriser l'école publique, et faire la promotion de la formation professionnelle et des autres services éducatifs de notre réseau public d'éducation, alors que les écoles privées du Québec ne sont pas touchées par cette Loi.

Considérant que les autres frais de publicité de la CSPO se composent d'affichage dans les journaux aux fins de recrutement dans des secteurs où il y a pénurie;

Considérant les obligations prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, notamment de rendre compte à la population et de tenir des séances publiques d'information;

Considérant les contraintes budgétaires du gouvernement du Québec et la nécessité de retrouver l'équilibre budgétaire du Québec;

Considérant qu'il est impératif que la CSPO conserve son autonomie à l'égard des moyens à prendre pour maintenir son propre équilibre budgétaire;

Considérant que le taux de coût de gestion des commissions scolaires est en moyenne de 5,5 %;

Considérant que ce taux peut être comparé avantageusement à celui de n'importe quel autre organisme privé ou public;

C.C.-09-10-1229 Monsieur Mario Crevier propose :

- de réviser le contenu du Projet de Loi 100 – *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*;
- de réaffirmer l'autonomie des commissions scolaires relativement à leur gestion des ressources financières;
- de demander au gouvernement du Québec d'établir le niveau global de subvention aux commissions scolaires de façon à ce qu'elles participent à l'effort collectif de réductions des dépenses publiques, tout en laissant aux commissions scolaires le choix des modalités de réduction des dépenses, lesquelles relèvent uniquement des commissions scolaires qui doivent rendre compte annuellement à la population de leur gestion financière conformément à l'encadrement légal en vigueur;
- de demander au gouvernement du Québec de respecter le mode de gestion choisi par l'ensemble des intervenants d'une commission scolaire au niveau de la centralisation ou de la décentralisation de ses activités et qui se traduit par des frais de gestion, choix effectué par le Comité consultatif de gestion comprenant l'ensemble des gestionnaires d'une commission scolaire (directions de services, directions d'établissement et direction générale), après consultation des conseil d'établissements et du comité de parents, et entériné par le conseil des commissaires;
- de demander au gouvernement du Québec de s'associer au réseau des commissions scolaires dans la recherche de solutions sur tous les sujets qui les concernent afin qu'elles aient la possibilité de contribuer positivement et ce, dans le respect de leurs rôles et responsabilités plutôt que de forcer ces dernières à réagir par voie de résolution;
- d'envoyer une copie de la présente résolution à toutes les autres commissions scolaires, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec ainsi qu'au ministère des Finances du Québec et à tous les députés provinciaux du territoire de la CSPO.

Adoptée à l'unanimité.

ADJUDICATION – CONTRAT DE LOCATION DE LICENCES MICROSOFT

Ce point est reporté à la séance ajournée du 29 juin 2010.

Incidence : Mme Marthe Nault quitte son siège (23 h 02).

PROLONGATION SUPPLÉMENTAIRE

C.C.-09-10-1230 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose une prolongation supplémentaire de la séance de quinze (15) minutes.

Adoptée à l'unanimité.

Incidence : M. Jacques Lemay et Mme Leblanc-Bélanger quittent leur siège (23 h 05).

COMITÉS DU CONSEIL

Envoyé par courriel le 4 juin 2010 :

- Procès-verbal Comité de parents du 15 mai 2010 – Document de travail
- Procès-verbal Comité consultatif de gestion du 27 avril 2010 – Document de travail
- Procès-verbal Comité consultatif de gestion du 25 mai 2010 – Document de travail
- Procès-verbal Comité EHDAA du 12 avril 2010 - Dépôt
- Procès-verbal Comité des services éducatifs du 25 mai 2010 – Document de travail
- Procès-verbal Comité organisation scolaire et transport du 5 mai - Doc. de travail
- Procès-verbal Comité de partenariat et des communications du 26 mai – Doc. de travail
- Procès-verbal Comité de vérification du 25 février 2010 – Document de travail

Envoyé par courriel le 8 juin 2010 :

- Procès-verbal Comité de l'organisation scolaire et du transport du 7 avril 2010 – Doc. trav.
- Procès-verbal Comité de parents du 15 mai 2010 – Document de travail
- Rapport du Colloque TRÉAQ FP tenu du 26 au 28 mai

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nouvelles administratives

Le 12 mai, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, indiquait aux présidents des commissions scolaires que le retour à l'équilibre budgétaire était un enjeu prioritaire pour le gouvernement du Québec tel qu'annoncé par le ministre des finances dans son discours du budget 2010-2011 et par la présidente du Conseil du trésor dans son Plan pour la réduction et le contrôle des dépenses 2010-2014. À cet effet, le ministre des finances a déposé un projet de loi visant à limiter les majorations salariales des gestionnaires des commissions scolaires sur 5 ans et à empêcher l'attribution de primes fondées sur le rendement pour 2010-2011 et 2011-2012. Ce projet prévoit également, en 2010-2011, une réduction de 25% des dépenses des commissions scolaires en publicité, en formation et en déplacements. D'ici 2013-2014, les dépenses de fonctionnement de nature administrative des commissions scolaires devront être diminuées de 10% par rapport à 2009-2010 avec réduction par attrition du personnel administratif et l'encadrement. Les conseils des commissaires devront adopter une politique portant sur l'ensemble des mesures de réduction de dépenses et la soumettre à la ministre avant le 30 septembre 2010. Enfin, la ministre a indiqué que l'ensemble des organismes publics étaient touchés par ces mesures et conviait les commissions scolaires à se joindre à l'effort collectif demandé.

Nouvelles administratives

- Le directeur régional du MELS, monsieur Daniel Berthiaume, quittera ses fonctions le 28 mai prochain pour la direction régionale du MAPAQ dans Lanaudière. Monsieur Dominique Vaillancourt assumera l'intérim en attendant une nouvelle nomination.
- Dès le 13 mai, le Service des ressources financières de la CSPO a procédé à la révision du budget 2010-2011 en fonction des encadrements imposés par le gouvernement du Québec.
- Dimanche le 27 mai, entente de principe entre la Fédération des syndicats de l'enseignement et le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones.

- Signature le 1^e juin du contrat notarié ratifiant l'achat du terrain de la nouvelle école du secteur ouest à la Ville de Gatineau.
- Grève légale de la Fédération autonome de l'enseignement le 8 juin.
- Signature du protocole d'entente avec l'école secondaire Mont-Bleu pour l'Expo-sciences régionale Bell.

Représentations

- Ouverture de postes suite aux récentes nominations.
- 14 mai 2010 Soirée de remise de l'Ordre du mérite scolaire de la FCSQ pour les commissions scolaires de l'Outaouais à l'école secondaire de l'Île.
- 15 mai 2010 Remise de la médaille du lieutenant-gouverneur au Cégep de l'Outaouais.
- 17 mai 2010 Vernissage des élèves en concentration « Arts » de l'école secondaire Grande-Rivière.
- 18 mai 2010 Gala de La Revue étudiante (Marcel Lalonde).
- 20 au 22 mai 2010 Colloque de l'ADIGECS à Mont-Tremblant.
- 26 mai Souper champêtre à l'école Saint-Paul.
- 1^e juin 2010 Soirée des Oscars de l'école secondaire Mont-Bleu à la Maison de la culture de Gatineau.
- 3 juin 2010 Conférence de presse soulignant l'agrandissement de l'École Euclide-Lanthier.
- 4 juin 2010 Programme international de l'école secondaire Grande-Rivière (M. Lalonde).
- 7 juin 2010 Gala du mérite scolaire, école secondaire de l'Île (M. Lalonde)

FÉLICITATIONS

NOTE D'OR - 81^E FESTIVAL DES HARMONIES ET ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUEBEC

C.C.-09-10-1231 Monsieur Gilles Chagnon propose que des félicitations soient transmises aux élèves de quatrième et de cinquième secondaire en concentration musique de l'école secondaire Grande-Rivière pour l'obtention de la note d'Or lors du 81^e Festival des Harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

Les élèves ont performé, pour une toute première fois, dans la Catégorie B – Concentration, où s'affrontent habituellement des ensembles musicaux faisant partie du programme « Musique-étude » ou provenant du niveau d'enseignement collégial.

Adoptée à l'unanimité.

FINALISTES – 12^E GALA DES GRANDS PRIX NATIONAUX DU CONCOURS QUEBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

C.C.-09-10-1232 Monsieur Gilbert Couture propose que des félicitations soient transmises aux élèves de l'école Saint-Rédempteur, finalistes au 12^e Gala des Grands Prix nationaux dans le cadre du Concours québécois en entrepreneuriat qui se tiendra à Québec le 17 juin prochain. Ces jeunes ont présenté le projet « Jeune Coopérative Saint-Red ». C'est la première fois que la région de l'Outaouais (section des jeunes) est représentée à titre de finaliste au Gala national depuis l'existence du Concours québécois en entrepreneuriat;

que des félicitations soient également transmises à Mme Diane Paul et M. Laurent Marineau, enseignants, qui ont accompagné ces jeunes depuis le début du projet, à Mme Catherine Dubuc, directrice et Mme Sylvie Saint-Denis, conseillère pédagogique, pour leur implication remarquable.

Adoptée à l'unanimité.

MEDAILLE D'OR – 9^E FINALE QUEBÉCOISE DU DÉFI GENI INVENTIF

C.C.-09-10-1233 Madame Johanne Légaré propose que des félicitations soient transmises à Paolo Roy, élève de l'école secondaire de l'Île, pour l'obtention d'une médaille d'or dans la catégorie deuxième cycle lors de la 9^e finale québécoise du Défi génie inventif qui s'est tenue le 5 juin au Centre des sciences de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Coupures de presse
- Correspondance

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-09-10-1234 Madame Johanne Légaré propose d'ajourner la séance au 16 juin 2010 à 20 h 30.

Il est 23 heures 13 minutes.

Adoptée à l'unanimité.

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2010

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du Président
5. Période d'intervention du public

6. DOSSIERS

6.1 Nomination – Directrice ou directeur - école des Rapides-Deschênes

6.2 Nomination – Directrice ou directeur – école Saint-Rédempteur

6.3 Nomination – Directrice ou directeur – écoles au Cœur-des-Collines / Des Lacs

6.4 Nomination(s)

6.5 Nomination(s)

6.6a Renouvellement de la demande de construction d'une 2^e école primaire dans le secteur ouest du territoire de la Commission scolaire, 2011-2012

6.6b Demande de construction d'une 3^e école primaire dans le secteur ouest du territoire de la Commission scolaire

6.7 Soumissions – Réfection des toilettes, secteur 200 – école secondaire Grande-Rivière

- 6.8 Soumissions – Projet « Remplacement des fenêtres – Centre administratif »
- 6.9 Soumissions – « Location d'imprimantes au Centre administratif, à l'École du Dôme, à l'École Saint-Paul, à l'École du Village et à la nouvelle école secteur ouest
- 6.10 Nomination des professionnelles et professionnels – Agrandissement de l'École Euclide-Lanthier
- 6.11 Adoption – Règlement sur la procédure d'examen de plaintes formulées par les élèves ou leurs parents
- 6.12 Désignation d'un responsable de l'examen des plaintes et d'un substitut au responsable de l'examen des plaintes à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
- 6.13 Approbation des budgets des écoles et des centres
- 6.14 Budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2010-2011 et décret du taux de la taxe scolaire
- 6.15a Taxe scolaire – Taux d'intérêt sur les arrérages
- 6.15b Taxe scolaire – Date de facturation
- 6.16 Location d'espace du Centre de formation professionnelle de l'Outaouais (CFPO)
- 6.17 Plan de répartition et de destination des immeubles (RDI) 2010-2013
- 6.18 Actes d'établissement – Adoption
- 6.19 Évaluation du directeur général
- 6.20 Demande de remboursement des frais occasionnés par la gestion de la pandémie de grippe H1N1
- 6.21 Résolution du Comité de partenariat et des communications
- 6.22 Ratification de la convention de partenariat avec le MELS
- 6.23 Projet de Loi 100
- 6.24 Adjudication – Contrat de location de licences Microsoft

7. Comités du Conseil

- Procès-verbal Comité consultatif de gestion du 27 avril 2010 – Document de travail
 - Procès-verbal Comité consultatif de gestion du 25 mai 2010 – Document de travail
 - Procès-verbal Comité EHDAA du 12 avril 2010 - Dépôt
 - Procès-verbal Comité des services éducatifs du 25 mai 2010 – Document de travail
 - Procès-verbal Comité organisation scolaire et transport du 5 mai - Doc. de travail
 - Procès-verbal Comité de partenariat et des communications du 26 mai – Doc. de travail
 - Procès-verbal Comité de vérification du 25 février 2010 – Document de travail
 - Procès-verbal Comité de parents du 15 mai 2010 – Document de travail
 - Procès-verbal Comité organisation scolaire et transport du 7 avril 2010 - Doc. de travail
- Rapport Colloque TRÉAQ FP du 26 au 28 mai 2010 à Montréal, Mme C. Leblanc-Bélanger

- 8 Rapport du Directeur général
- 9 Félicitations
- 10 Nouveaux sujets
- 11 Correspondance et dépôt de documents
- 12 Ajournement de la séance